

Les **ECHOS** du *Granier*

DECEMBRE
2018

18



14 18
CENTENAIRE

VIE MUNICIPALE : La fibre optique à Chapareillan courant 2019 ///

TRAVAUX : Le refuge de l'Alpette rénové /// **VIE LOCALE** : L'escargot de Chartreuse à Bellecombe

/// **VIE ASSOCIATIVE** : Chapareillan Développement vous offre une soirée de Noël ///

ENFANCE / JEUNESSE : Des effectifs de plus en plus importants sur l'ALSH ///

BIBLIOTHEQUE : Coups de cœur - automne 2018 /// **INFOS DE LA VALLEE** : Projet de territoire du Grésivaudan adopté

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : L'enseignement à Chapareillan - 1^{ère} partie

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Samuel FIGAROL
2 août

Raphaël COULOMB
6 août

Valentin POITIN
7 août

Aaron BOULIN
21 août

Malvina VILAIS
22 août

Gaspard COCHIN
12 septembre

Ciprian SCARPETTINI DUMITRU
6 octobre



MARIAGES

Nadine BRUNOUD
et Yann BRON
1^{er} septembre



DÉCÈS

Nathalie LEVEQUE
14 août

Aimée CHARROT
19 août

Michel RAYMOND
21 août

Victor SALAMIN
25 août

Henri FALCOZ
4 septembre

Jean TOUCHARD
5 septembre

Lucette CORTIL
14 septembre

Odette BOUCHEX-BELLOMIE
27 septembre

Marcel VICTOIRE
29 septembre

Jean-Claude GUILLOT
9 octobre

- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 13. Aménagements & Travaux
- 14 / 15. Vie Locale
- 16 / 18. Vie Associative
- 19. Enfance & Jeunesse
- 20 / 21. Bibliothèque
- 22 / 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan



Commémoration de la libération de Chapareillan, le 25 août 2018

P E R M A N E N C E S

CPAM :

Les mercredis semaines impaires de 8^h30 à 10^h30
Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous
Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :

Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires) de 10^h30 à 12^h00
Local « permanences », place de la mairie.

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine Kohly et Christophe Engrand :

Mardi 4 décembre de 14^h30 à 16^h00 sur rendez-vous
Maison du territoire à Bernin.

☎ : 04 76 00 38 49



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commencé début novembre, le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public est en cours : les premiers points lumineux ont été remplacés dans les hameaux. Les 178 candélabres de la commune seront équipés en led d'ici la fin du premier trimestre 2019. Ce dispositif améliorera l'efficacité de notre système d'éclairage et génèrera une économie d'au moins 50%.

L'école assure le devenir de nos enfants socle de leur avenir professionnel. Face à un tel enjeu, la municipalité souhaite donner aux jeunes Chapareillanaises et Chapareillanais des outils innovants pour leur réussite scolaire en mettant à leur disposition 16 tablettes numériques ; celles-ci tourneront dans les 9 classes selon un planning établi par les enseignants, elles seront complémentaires à un enseignement traditionnel. Ce type d'outil permettra aux élèves de découvrir des méthodes d'apprentissage innovantes et ludiques et seront ainsi mieux préparés aux emplois digitaux de demain.

Répondant aux demandes nombreuses des familles, nous avons porté de 36 à 48 places l'accueil de loisirs, nous avons déjà augmenté l'amplitude horaire. Grâce aux retours des parents nous faisons le constat que les projets éducatifs et pédagogiques sont en parfaite adéquation avec les attentes des enfants. Avec un taux de remplissage à 90% et une moyenne de 43 enfants accueillis chaque jour, ce service à la population est une vraie réussite.

Alors que les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas, je vous donne rendez-vous dès le vendredi 7 Décembre, à la salle polyvalente pour la soirée de Noël organisée par l'association des commerçants " Chapareillan développement ". Parents et enfants sont attendus dès 17^h00 par le Père Noël.

ÉVÈNEMENTS

**CÉRÉMONIE
DES
VOEUX
DE
LA COMMUNE**
VENDREDI 11 JANVIER - 18^h30
SALLE POLYVALENTE

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^h30 / 12^h00
mercredi :
8^h30 / 12^h et 13^h30 / 18^h00
jeudi :
18^h00 / 20^h00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER !

Retour en images des manifestations communales !

JOURNÉE ÉCO - CITOYENNE



50

C'est le nombre de participants à la journée éco-citoyenne



FORUM DES ASSOCIATIONS



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Commémoration de l'armistice en présence des sapeurs-pompiers et de la section jeunes sapeurs pompiers



L'Harmonie des Enfants de Bayard



Dépôt de gerbe au monument aux morts



CME : LE CLUB DES APPRENTIS



Le Club des Apprentis est né d'une idée du conseil municipal des enfants afin de partager les connaissances et les passions, en apprenant des uns et des autres. Cela a commencé par un « Club Echecs ».

Le Conseil des Sages a répondu à cette initiative en proposant un club « Aiguilles » : échange de savoirs autour du tricot, du crochet et de la couture.

Ces deux animations se déroulent certains mardis de 18^H45 à 20^H15 à la salle Saint Roch.

Pour le Club Aiguilles, du matériel est mis à disposition, partagé ou donné : aiguilles, crochets, boutons, tissus, laine... Plusieurs projets sont en cours : des attrape-rêves en crochet, du tricot, des sacs en tissus, des surprises pour la fête des mères... Les idées fusent...

Pour participer à ces activités gratuites, une simple inscription auprès du Pôle Enfance / jeunesse suffit.

Prochaines dates : Club Echec, le 4 décembre ;

Club Aiguilles, le 18 décembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



UNE JOURNÉE ECO-CITOYENNE

Une journée éco-citoyenne s'est déroulée le samedi 15 septembre, initiée par le conseil municipal des enfants et le conseil des sages. Cette journée entre dans une démarche d'agir de manière respectueuse envers l'environnement et de prendre conscience que chacun de ses actes au quotidien a une incidence.

Elle a débuté avec le nettoyage de notre village. Le Sibresca était également présent avec un stand pour expliquer le tri. Cette dernière ainsi que l'entreprise Midali ont fournis les gilets.

A 13^H00, un peu de réconfort après l'effort avec un buffet gracieusement offert par Intermarché.

L'après-midi, les barrières du stade de foot ont été repeintes et deux nouveaux filets aux cages ont été posés. Ce moment a été convivial et servira nous l'espérons, à créer une prise de conscience et une dynamique afin de faire perdurer ces journées d'actions.

La municipalité remercie Intermarché pour le pique-nique et Midali pour les gilets fluos.



DES SCIENTIFIQUES AU GRANIER

Du 13 au 15 novembre, de nombreux scientifiques, venus du monde entier (Amérique du Nord, Australie, Suisse, Angleterre...) se sont réunis à Chambéry pour la troisième édition du Symposium RSS (Rock Slope Stability) avec pour thématique la « chute de blocs, risques rocheux et ouvrages de protection ».

Ce forum international permet de rassembler pendant 3 journées l'ensemble des acteurs du domaine, du monde académique au secteur professionnel.

C'est sur ce sujet sensible que le 15 novembre, une quinzaine de personnes sont venues découvrir de quelles façons était surveillé le Mont Granier.

C'est par le biais de capteurs, introduits dans la falaise que les scientifiques peuvent suivre l'évolution de cette montagne et de pouvoir éventuellement prédire un risque d'éboulement.

Informations sur le site :

www.c2rop.fr

LA COMMUNE N'EST PAS UN CENDRIER

Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes. *



* Egalement prouvé pour les papiers : jetés par terre, ils ne font pas pousser des arbres.

Lors de la journée éco-citoyenne, le constat était net : **notre commune est propre !**

SEUL BÉMOL... LES MÉGOTS...
IL Y EN A DE PARTOUT !

Le saviez-vous ?

Jeter son mégot de cigarette par terre est un geste anodin pour un fumeur. Pourtant, il s'agit d'un véritable fléau pour l'environnement. En effet, chaque minute, on en jette pas moins de 8 millions dans le monde. Cela représente 845 000 tonnes de déchets par an, 70 milliards de mégots rien qu'en France, dont chaque unité met une quinzaine d'années à se dégrader, polluant par la même occasion des centaines de litres d'eau. Sans parler du risque d'incendies qu'il constitue dans les zones sèches.

CHAPAREILLAN, UN CIRCUIT AUTOMOBILE ?



3... 2... 1... TOP DEPART !

Une course automobile à Chapareillan, vous en rêviez ?

Sachez qu'elle existe belle et bien !

Eh oui chers conductrices et conducteurs, certains d'entre vous prennent la commune pour un circuit, allant jusqu'à battre tous les records de vitesse !

Mais que se passera t'il le jour où l'un d'entre vous fauchera un enfant se rendant paisiblement à

l'école, ou percutera un vélo ou une autre voiture.

La vitesse peut entraîner de graves accidents, pouvant même être mortels... et dès ce moment, aurez vous encore bonne conscience.

Nous vous rappelons, qu'en agglomération, la vitesse est limitée à 50 Km/H, voire 30 dans certains lieux.

Alors, pour le bien-être de tous, merci de bien vouloir lever le pied et de respecter les limitations de vitesse...



P.L.U : LES AVANCÉES

Suite au débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) en conseil municipal le 24 mai 2018, le comité de pilotage (COFIL) du PLU poursuit le long travail de traduction réglementaire.

Après avoir dessiné les grands principes du zonage, le COFIL est en train de finaliser le règlement. La prochaine étape sera la définition des orientations d'aménagement et de programmation sur les secteurs d'urbanisation future.

Une réunion publique de présentation de tous ces éléments et prévue en début d'année 2019.

Atelier-2
architectes - urbanistes



35

C'est le nombre de nouvelles familles arrivées sur la commune en 2018

LA FIBRE OPTIQUE À CHAPAREILLAN COURANT 2019

Depuis le mois de mai, le Département, qui a confié la délégation de service public à la société Isère Fibre, a engagé des travaux à la mise en place d'une infrastructure « Très Haut Débit » par fibre optique sur notre territoire. La fibre optique devrait être installée courant 2019.

La fibre optique est déployée gratuitement dans les parties communes des immeubles collectifs et dans les lotissements sous réserve d'autorisation des copropriétaires ou du propriétaire bailleur.

Mais qu'en est-il pour les maisons individuelles ? *

1. Vérifier l'éligibilité de son logement

Avant d'entamer des démarches pour installer la fibre optique dans une maison, il convient de s'assurer de l'éligibilité de son domicile. En boutique, sur internet ou par téléphone, les fournisseurs mettent à disposition un test d'éligibilité à la fibre optique. Celui-ci permet d'identifier les opérateurs couvrant le logement et la vitesse de connexion qu'ils proposent.

2. Choisir son fournisseur

Pour l'essentiel, l'accès au très haut débit en France relève de quatre opérateurs principaux que sont Orange, Free, SFR Altice et Bouygues, qui délivrent la fibre optique grâce à deux procédés distincts : le FTTH (Fiber to the home) et le FTTLA (Fiber to the last amplifier). En fonction de sa zone d'habitation, du type de logement et de l'opérateur choisi, l'utilisateur pourra bénéficier de l'une ou de l'autre de ces technologies.

3. L'installation

Une fois le test d'éligibilité et le choix du fournisseur effectués, le futur abonné doit souscrire une offre fibre et fixer une date de rendez-vous pour le passage des techniciens. L'installation fibre dure généralement de 2 à 4 h, en fonction du type d'installation (en aérien ou en souterrain) et de la distance qui sépare le point de branchement le plus proche de la maison à la prise fibre optique.

*Source : lesechosdunet.net

Pour tout renseignement :

Isère Fibre

Mme Sara Royo

☎ : 04 57 56 04 09 / 06 71 79 37 55

sara.royo.prestataire@iserefibre.fr



LE PERSONNEL COMMUNAL COMBAT L'INCENDIE

Après avoir formé une partie du personnel communal aux premiers secours en 2016, la commune poursuit son objectif de protection des personnes en organisant le 11 octobre dernier une formation « extincteurs » destinée à l'ensemble du personnel.



TOUGO MODIFIE SES HORAIRES

Dès la rentrée scolaire, les parents ont fait remonter à la municipalité leur mécontentement suite aux changements d'horaires des bus Tougo pour les collégiens.

Immédiatement, un rendez-vous a été pris avec l'entreprise GR4 (société mandatée par la communauté de communes pour l'exploitation de lignes de transport Tougo). La rencontre a eu lieu le jeudi 6 septembre en mairie. Un autre rendez-vous a été avec le collège le lundi 10 septembre.

Un accord a été trouvé entre l'ensemble des participants et un bus supplémentaire a été mis en place pour les collégiens de Chapareillan finissant à 15^h40.

Cet horaire est désormais inclus dans l'abonnement scolaire de 40 euros.



LES MUSICIENS DU LOUVRE À BELLECOMBE

Plus de 90 personnes ont assisté au concert « Petite histoire de la musique » à Bellecombe, le 21 octobre dernier.



Jean Brégnac à la flûte traversière et Pierre Charles au violoncelle

ILLUMINEZ NOTRE COMMUNE

3^{ème} édition des « illuminations de Noël »



Ce concours d'illuminations de Noël est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Les participants au concours devront illuminer leur maisons, façades, jardins ou balcons de façon originale :

de 17^h30 à 22^h00
du 10 au 31 décembre 2018.

Retrouvez le règlement et la fiche d'inscription, à retourner avant le samedi 9 décembre, sur chapareillan.fr, rubrique « actualités » et à l'accueil de la mairie.

AGENDA MUNICIPAL

DÉCEMBRE

- 5 **CONCOURS « BOULE DE NOËL DÉCORÉE »**
Date butoir
- 7 **SOIRÉE DE NOËL**
En partenariat avec Chapareillan Développement
Salle polyvalente à 17^h00
- 9 **CONCOURS « ILLUMINATION DE NOËL »**
Date butoir

JANVIER

- 11 **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**
Salle polyvalente à 18^h30

LE REFUGE DE L'ALPETTE RÉNOVÉ

Le refuge de l'Alpette, utilisé la plupart du temps par les éleveurs et les randonneurs, est ouvert 365 jours par an. L'accès est gratuit et aucune réservation n'est demandée. Il s'agit d'un simple abri sans eau ni électricité mais peut accueillir jusqu'à une douzaine de personnes. En 2017, la commune de Chapareillan a décidé de rénover ce refuge afin de proposer un accueil à la hauteur du site...



Rénovation et isolation de la toiture et changement des portes et des fenêtres



C'est le coût en euros, hors taxe, des travaux de rénovation du chalet de l'Alpette dont 17 361 € financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les agriculteurs de montagne, l'alpage représente une indispensable ressource en nourriture pour les troupeaux durant l'été. Garant de l'entretien des prairies d'altitude, l'alpagiste reste sur l'alpage durant tout l'été. Le chalet comprend son logement.

Suite à d'importantes fuites d'eau provenant de la toiture et des fenêtres sur la partie habitable du chalet, une rénovation de la couverture avec isolation a été effectuée. La surface représente 165 m². De nouvelles menuiseries (portes, fenêtres) ont été installées. Ces travaux permettent d'améliorer la vie quotidienne du berger, présent de juin à septembre et permettent ainsi de préserver la présence de 150 bovins et 70 ovins sur les 207 hectares de pâturages à l'Alpette.

DÉCHETTERIE SAUVAGE, ÇA SUFFIT !

Quelle agréable surprise en ce jour d'octobre ! Un joli tas de branches pour camoufler un tas d'ordures.

Sans doute une fin de chantier ou l'entreprise fort sympathique a préféré vidé son camion dans la nature, après le pont des Vignettes plutôt que de se rendre à la déchetterie.

Sachez que pour débarrasser tous ces déchets (machine à laver, sac de ciment, bouteilles en verre...), les services techniques ont dû mobiliser 2 agents ainsi qu'un tractopelle et un camion. Ce sont 6 h de travail effectif pour ce manque de civisme !



TRAVAUX DE VOIRIES



Chemin de Barioz, Bellecombe



Chemin des noyers



Chemin des hermitants



Rue du Souvenir Français

TRAVAUX DE RÉSEAUX RUE SAINT ROCH

L'entreprise MIDALI a débuté les travaux concernant les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales depuis le lundi 15 octobre 2018 pour une durée de 6 mois.

Ces travaux ont commencé entre le chemin de Sablé et la rue de l'Epinette.

Lors des travaux de la rue Saint Roch, la voirie sera fermée à la circulation, les riverains pourront accéder de part et d'autre du lieu des travaux.

Lors des travaux sur la montée de la Grupillière, la voirie sera fermée à la circulation, les riverains accéderont avec leurs véhicules le week-end.



UN ARBRE POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Plantation d'un chêne fourni par la communauté de communes du Grésivaudan pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre

CIMETIÈRES : DU NOUVEAU



Remise en état du socle de la croix du cimetière de Bellecombe



Pose des ossuaires au cimetière

RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DU GLANDON AVAL



Le tracé actuel du Glandon résulte d'interventions humaines (passées et récentes) en lien aux opérations générales de chenalisation. Ces altérations de la qualité physique limitent le potentiel écologique du cours d'eau.

L'objectif global de ce projet est de rétablir ce potentiel en restaurant :

La continuité biologique avec l'Isère (reprise des obstacles à l'écoulement) afin que les petites espèces piscicoles puissent recoloniser le cours d'eau.



Le fonctionnement écologique de la rivière en créant des faciès adaptés pour les géniteurs (de truites, d'ombres et leurs espèces d'accompagnement comme le chabot et le blageon) mais également pour le développement et le recrutement de ces espèces.

Plus généralement, l'amélioration de la connexion avec la forêt alluviale et la végétalisation des berges avec des bois tendres seront favorables sur le long terme à d'autres espèces tel que le castor.



L'ESCARGOT DE CHARTREUSE À BELLECOMBE

Noël approche... Et nombreuses sont les personnes qui apprécient de faire un bon repas avec des escargots. Pour ceux qui ne connaissent pas encore, il existe, à Bellecombe, un élevage de plusieurs centaines de milliers d'escargots.

Cet élevage est géré par Blandine et Jean-Pierre Usseglio, tous deux héliciculteurs.



Jean-Pierre et Blandine Usseglio

L'ESCARGOT DE CHARTREUSE

Blandine et Jean-Pierre Usseglio

63 chemin des fours, Bellecombe,
Chapareillan

☎ : 04 76 45 27 23

Jp.usseglio@orange.fr

www.escargotdechartreuse.com

HORAIRES

Ouvert tous les jours en décembre

Echos du Granier : Pourquoi avoir choisi de travailler dans l'élevage d'escargot ?

Jean-Pierre Usseglio : Natifs de Chapareillan, nous travaillons depuis de nombreuses années dans l'agriculture et la viticulture et nous avons souhaité nous diversifier. J'ai donc suivi une formation de 6 mois en héliciculture pour créer notre propre élevage.

Voici près de 20 ans que nous avons créé « l'escargot de Chartreuse » !

EdG : Comment fait-on pour élever des escargots ?

Blandine Usseglio : Toute notre production ne concerne qu'une sorte d'escargot : le « gros gris ». L'élevage couvre la période d'avril à octobre et nos escargots vivent en extérieur. Les escargots sont parqués dans un enclos aménagé dans lequel ils sont arrosés régulièrement et se nourrissent de végétaux comme le trèfle, la moutarde ou le radis et nous n'utilisons que des produits naturels.

A la fin de la période, nous les ramassons à la main. Certains finiront dans votre assiette et d'autres seront mis en hibernation afin d'assurer la reproduction.

EdG : Les fêtes approchant à grands pas, que nous proposez-vous comme produits ?

J.P.U : Nous avons toute une gamme de produits préparés et cuisinés par nos soins. Les plus classiques restent les escargots au beurre persillé que nous déclinons sous trois formes : la coquille traditionnelle, la croquille (coquille qui se mange) et le mini feuilleté.

Nous proposons également des escargots cuits au court bouillon à accommoder selon vos recettes ; des escargotines, un produit à tartiner directement sur des toasts et trois recettes apéritives à base d'escargots entiers : fondue de poireaux, tomate - estragon et dauphinoise.

LA COMMUNE DE CHAPAREILLAN CRÉE SON GUIDE

En 2017, la commune avait remis au goût du jour son plan de ville et ce, grâce aux artisans et commerçants, que nous remercions.

En 2019, nous souhaitons créer un guide de la commune. Pour cela, la mairie a fait appel à la société CGEO, qui démarchera auprès des entreprises souhaitant un encart publicitaire.

Attention ! Seule la société CGEO est habilitée par la commune pour ce démarchage. Toute autre société vous demandant une participation ne dépend pas de la commune et peut être une démarche frauduleuse. En cas de doute, merci de contacter le service communication à communication@chapareillan.fr

NOUVELLE CHAMBRE FUNÉRAIRE À CHAPAREILLAN

C'est le 2 août 2018 que Loreto et Flavien Baudrion ont ouvert la première chambre funéraire du Grésivaudan, à Chapareillan. Ce bâtiment de plus de 300 m² est ouvert 24^h sur 24, 365 jours par an. Pour en savoir plus, nous avons rencontré les deux propriétaires.

Établissements
Baudrion
L'Artisan du Funéraire



Loreto et Flavien Baudrion

Echos du Granier : Pourquoi avoir choisi de vous implanter sur Chapareillan ?

Flavien Baudrion : En 2011, nous avons créé notre Pompes Funèbres à Pontcharra qui comporte en plus une partie magasin et en 2015, une antenne à Montmélian. Nous avons toujours eu dans l'optique de créer notre propre chambre funéraire afin de compléter notre service auprès des familles endeuillées.

Le choix de s'installer à Chapareillan s'est fait tout naturellement car nous souhaitions, pour nos familles, une implantation proche de nos deux agences, entre l'Isère et la Savoie. Ces dernières années, nous avons constaté qu'il était très contraignant pour les familles de ne pas pouvoir se recueillir en local.

Ainsi, c'est au pied du Granier, cadre idéal à nos yeux, que nous avons créé notre centre funéraire comprenant la chambre funéraire, le Pompes Funèbres et l'atelier.

EdG : Quels sont les services proposés ?

F.B : Nous proposons l'intégralité des services du funéraire : que ce soit pour une crémation ou une inhumation, l'organisation complète des obsèques dans toutes les communes, le transport du corps en France et à l'étranger, les soins

de conservation, les opérations de fossoyage, et la prévoyance obsèques.

La marbrerie : caveau et monument, gravures et remise en peinture, nettoyage et fleurissement de sépulture.

Nous avons bien conscience qu'après un décès, les familles ont besoin d'une assistance parfaite, qu'elle soit administrative ou psychologique. C'est pourquoi nous apportons un service avant tout humain et de qualité.

EdG : Comment accède-t-on à la chambre funéraire le jour ou la nuit ?

F.B : Notre funérarium possède trois salons climatisés. Chaque chambre possède son propre code d'accès. De ce fait les proches peuvent venir se recueillir à n'importe quel moment du jour et de la nuit. Nous effectuons personnellement le gardiennage des locaux. Un interphone est à disposition sur le bâtiment 24h/24, pour nous joindre en cas de besoin.

EdG : Votre métier est un service d'utilité publique. Pouvons-nous en savoir plus ?

F.B : Sur les textes, une chambre funéraire est un édifice d'utilité publique. Nous assurons des astreintes avec la gendarmerie du Haut Grésivaudan. Nous fournis-

nissons également nos services aux Mairies, dans le cadre des reprises de concession au cimetière, pose de columbarium et d'ossuaire.

EdG : Des projets dans un avenir proche ?

F.B : Nous avons réalisé plusieurs centaines de cérémonies ces dernières années. Nous faisons l'acquisition du bâtiment voisin à la Chambre funéraire avec l'objectif d'agrandir notre atelier de fossoyage et de marbrerie et d'étendre dans les années à venir, en bord de route, le centre funéraire. Ceci permettra l'arrivée de nouveaux services en local.

EdG : Un dernier mot ?

F.B : Nous tenons à remercier toutes les familles qui nous ont soutenus par leur confiance et qui ont permis l'aboutissement de ce projet ainsi que Madame le Maire de Chapareillan pour son soutien.

CENTRE FUNÉRAIRE

Loreto et Flavien Baudrion

259, rue de Longifan, Chapareillan

☎ : 04 56 24 37 34

contact@baudrion.fr

www.baudrion.fr

HORAIRES

24^h / 24, 365 j / 365



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GAULE DU BRÉDA

LE VENDREDI 11 JANVIER À 18^H00

salle Favro à Pontcharra

Ordre du jour :

Assemblée générale ordinaire : bilan moral et financier

Assemblée générale extraordinaire : élection d'un nouveau bureau (suite à des démissions)

Tout pêcheur (pêcheur de truites, de brochets, de carpes...), possédant le permis pêche de La Gaule du Bréda, intéressé pour faire partie de l'équipe est le bienvenu !

L'avenir de l'association est en jeu !



Contact :

☎ : 06 81 25 70 66

www.lagaulelubreda.com

VIDE - GRENIERS : NOUVEAU RECORD

Le dimanche 2 septembre, vous étiez 117 exposants à vous lever aux aurores pour participer au vide-greniers organisé par l'Amicale du Personnel Communal. Merci aux exposants et aux nombreux visiteurs... et à l'année prochaine...



C'est le nombre de mètres linéaires représenté par les 117 exposants du vide-greniers

DES PROJETS POUR PAUSE PARTAGE

Encore une belle soirée soupe autour du four de Bellecombe où nous avons pu profiter de la douceur automnale en écoutant la musique de « la boîte à boutons »

Tout au long de l'année, Pause Partage vous proposera d'autres rencontres conviviales :

- Soirées jeux en novembre et janvier
- AG suivie d'une soirée crêpe le 1^{er} février
- Soirée théâtre en mars
- D'autres pauses comptines pour les tout petits
- Troc livres, disques, jeux en mai

- Randonnée et repas partagé au four de Bellecombe en juin.

A tout moment, vous pouvez nous rejoindre pour partager, échanger vos idées, vos envies ...



Faites-vous connaître :



pausepartage38@gmail.com

SKI JUNIORS : BOURSE AUX SKIS

Les 3 et 4 Novembre 2018 le Ski Juniors Chapareillan a organisé une bourse aux skis pour financer les sorties ski des 95 enfants de l'association. A l'aide de bénévoles et de professionnels de l'occasion du matériel de sports d'hiver, les particuliers ont pu mettre en vente ou acheter du matériel dans une ambiance détendue et conviviale.

Historiquement cette bourse aux skis se déroulait aux Marches, dorénavant cette manifestation se fera chaque année à la salle polyvalente de Chapareillan.

Cette édition fut un succès avec des prix toujours intéressants, du matériel de qualité, le réglage sur place et les conseils éclairés des professionnels. Cette bourse aux skis est l'occasion pour tous de s'équiper à moindre coût.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestations à venir ou passée...) dans le prochain bulletin (février / mars / avril) peuvent le remettre jusqu'au 10 JANVIER 2019

à
Communication
@chapareillan.fr

CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT VOUS OFFRE UNE SOIRÉE DE NOËL

Chapareillan Développement organise, en partenariat avec la municipalité, sa 3^{ème} édition de la soirée de Noël. Des animations pour toute la famille dans une ambiance de Noël...



* Ce concours « Boule de Noël décorée », est entièrement gratuit. Il est adressé aux enfants scolarisés sur la commune et aux enfants chapareillanais scolarisés à l'extérieur.

Modalités sur le site de la mairie.

17^h00
Goûter et photo familiale avec le Père Noël
La commune de Chapareillan offre un goûter, un chocolat chaud et une photo avec le Père Noël à toutes les familles.

17^h00 - 19^h00
Animations
Jeux en bois, structures gonflables...

18^h00
Remise des prix du concours « boule de Noël décorée » *
Modalités sur le site de la mairie.

18^h30
Blind test « coupe des familles »
Grand quizz musical en famille.

19^h30
Restauration
Des plats pour toute la famille.

21^h30
Soirée festive et musicale
Venez danser jusqu'au bout de la nuit.



NOMADES, LE NOUVEAU SPECTACLE DE LA NOMADERIE

Un instant de danse et de langage partagé. Une rencontre, au hasard d'une route, où se livrent rêveries et réalités ; un voyage éphémère loin des périples passés, « corps en transit », en quête d'espace refuge.



« Nomades » est né d'une collaboration artistique entre les chorégraphes Martine Jaussen et Scotty Lassina Touré. Une rencontre entre deux entités, la danse hip-hop et la danse africaine, explorant les frontières du langage chorégraphique et de la création contemporaine.



Contact et infos :

lanomaderie.asso@gmail.com

Facebook : @lanomaderie

La Nomaderie a été créée en 2016 à Chapareillan (38), sous la direction artistique de Martine Jaussen. La compagnie crée des spectacles et développe parallèlement un travail de sensibilisation et de formation autour du spectacle vivant. Elle est soutenue par la ville de Chapareillan, la communauté de Communes du Grésivaudan et le département de l'Isère, pour mener ses actions artistiques. Spectacle en coproduction avec la commune de Crolles/Espace P.Jargot dans le cadre des résidences d'aides à la création.

Spectacle "Tout public, tout terrain"

Teaser : https://www.youtube.com/watch?v=QJvGJ3_J65E&t=10s

Diffusion et médiation (dossier artistique et pédagogique 2018-2019 sur demande)

Distribution / Direction chorégraphique : Martine Jaussen / Composition musicale : Florent Ricci / Lumières : Stéphane Avenas / Interprètes : Martine Jaussen et Scotty Lassina Touré.

Communiqué : Nous recherchons des ados entre 9 et 14 ans pour compléter le groupe de danseurs hip-hop amateurs, les ateliers ont lieu tous les mardis de 17h30 à 18h30, salle de danse de l'Epitel à Chapareillan. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour participer aux projets ! (Autres Formations : instru / MAO / chant / rap / texte et voix / pour ados et adultes).

Nous vous communiquons, sur demande et par mail, les dates des stages enfants, ados et adultes. Prochain stage de formation Hip-hop et afro contemporain avec 2 chorégraphes.

LE NOËL ENCHANTÉ DE L'APEL

L'association des Parents d'Elèves de l'école Bellecour organise la 3^e édition de son Noël Enchanté.

Samedi 1^{er} Décembre
de 14^h00 à 19^h00
dans la cour de l'école privée

Venez en famille, partager l'ambiance de Noël !

Vous pourrez écouter des contes, écrire votre lettre au père Noël et peut-être même le rencontrer ! Partager un verre de vin chaud entre amis pendant que les enfants participent à l'atelier des lutins ou dégustent une bonne crêpe... Divers stands de produits artisanaux, animations pour petits et grands.

Entrée libre. Stand à 15€



Renseignements et inscriptions :
apel1.bellecour@orange.fr



PROCHAINE COLLECTE DE SANG
VENDREDI 18 JANVIER DE 16^h30 À 19^h45
À LA SALLE POLYVALENTE



L'AMICALE LAÏQUE DE CHAPAREILLAN FAIT SA RENTRÉE

À l'occasion de l'Assemblée Générale du 20 septembre dernier, le bureau a été renouvelé. C'est avec plaisir que nous vous présentons la nouvelle équipe pour l'année 2018-2019.

L'Amicale Laïque est une association qui organise des événements conviviaux en étroite coopération avec les écoles publiques de Chapareillan et les parents d'élèves. Elle a comme objectif principal de récolter des fonds pour permettre aux enseignants de réaliser des projets pédagogiques en lien avec les programmes de l'éducation nationale. Le mot "Amicale" n'est pas là par



De gauche à droite : Ingrid Boncompain, trésorière ; Maud Molenaar, secrétaire ; Sandra Celot, présidente ; Marie Gatamel, vice présidente ; Annabelle Quidoz, vice secrétaire et Cécile Meunier, vice trésorière

hasard, il est la clef de cette association de bénévoles qui met un point d'honneur à organiser chaque événement dans la joie et la bonne humeur !

Le 14 octobre dernier, lors du salon terroir et création, l'Amicale Laïque était présente sur le stand "LE MARTIN GOURMET". L'objectif était de faire connaître les produits que nous vous proposons et ainsi recueillir des coordonnées pour des commandes futures. L'espace d'un jour, nos bénévoles se sont transformés en ambassadeurs du saumon fumé artisanal. Les commandes sont à faire avant le 30 novembre, alors n'hésitez plus, envoyez nous un email :

amicalelaïque.chapa@gmail.com . Livraison les 17 et 18 décembre de 16^h30 à 19^h30 à la salle polyvalente.

Pensez à visiter notre blog : amicalaiquechapa.canalblog.com et notre page Facebook pour rester informé des manifestations à venir. Nous vous remercions chaleureusement par avance de votre participation à nos actions.

AGENDA ASSOCIATIF

DÉCEMBRE

- 7 CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT
Soirée de Noël
Salle polyvalente dès 17^h00
- 11 COMITÉ DE JUMELAGE BOIRS / CHAPAREILLAN
Assemblée générale
Mezzanine à 20^h30
- 15 PAUSE PARTAGE
Café de Noël
Salle polyvalente

JANVIER

- 11 LA GAULE DU BRÉDA
Assemblée générale
Salle Favro à Pontcharra à 18^h00
- 12 CHAPO'2 ROUES
Assemblée générale
Mezzanine à 18^h00
- 18 DON DU SANG
Collecte de sang
Salle polyvalente
de 16^h30 à 19^h45
- 19 PAUSE PARTAGE
Jeux, contes
Salle polyvalente

DES EFFECTIFS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS SUR L'ALSH

Une année record pour l'accueil de loisirs municipal ! Nous avons atteint près de 90 % de taux de remplissage, ce qui reste exceptionnel. C'est pourquoi nous tenons à remercier l'ensemble des familles pour leur confiance accordée à notre fonctionnement... En attendant les vacances d'hiver, voici quelques photos des vacances d'automne...



Semaine vidéo avec Eric Fitoussi

Retrouvez certaines vidéos sur notre page Facebook !

Pour les parents souhaitant récupérer l'intégralité des vidéos, merci de nous faire parvenir une clef USB

RECORD

43

C'est le nombre moyen d'enfants par jour d'ouverture de l'ALSH
Soit 20 % de plus qu'en 2017



Visite de la grotte de Choranche, le mercredi 31 octobre

EN BREF...



LE PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS sera disponible mi-décembre (et en avant première sur notre site). Il sera distribué par le biais de écoles. **LES INSCRIPTIONS DÉBUTERONT LE LUNDI 7 JANVIER À 20^H00 PAR COURRIEL** (modalités sur notre site).

PARENTS ! VENEZ MANGER À LA CANTINE !

Il est proposé aux parents qui le désirent de venir manger au restaurant scolaire, avec des élus et la responsable du service enfance pour découvrir les lieux, la nourriture proposée et échanger en direct.

Trois parents maximum peuvent manger le même jour. Il faut vous inscrire dernier délai le mercredi de la semaine précédente, par mail, à l'adresse du pôle enfance : enfancejeunesse@chapareillan.fr

Nous vous confirmerons alors l'inscription le jeudi pour la semaine suivante par retour de mail.

PROCHAINES DATES : JEUDI 20 DÉCEMBRE, MARDI 15 JANVIER, VENDREDI 15 FÉVRIER, LUNDI 18 MARS, MARDI 30 AVRIL, JEUDI 23 MAI ET VENDREDI 21 JUIN.

ANIMATIONS « BIEN-ÊTRE »

Du 12 septembre au 19 octobre, ont eu lieu, à la bibliothèque, trois animations gratuites sur le thème du bien-être. La commune remercie Delphine Laurent, de Nature en Bulles, Grégoire Commaincas, sophrologue et Frédéric Giachino, viticulteur pour avoir partagé avec les habitants leurs passions et leurs métiers.



Découverte des huiles essentielles et confection de baumes à lèvres



Explications et conseils en sophrologie



35

C'est le nombre de participants sur les 3 ateliers



Découverte du domaine et des étapes de la vinification biologique

LE TEMPS DE DIRE... DE SIMONE DUPRAZ



Textes : Simone Dupraz ; Illustrations : Brigitte Lanoy

47 poèmes, voici ce que contient ce recueil. 47 poèmes, tous plus divers les uns que les autres où Simone Dupraz nous dit tour à tour avec sincérité et spontanéité, avec détermination ou nostalgie, avec joie ou tristesse, souvent avec humour, l'attachement qu'elle éprouve pour notre région, mais aussi ses sentiments, ses bonheurs, ses regrets, ses expériences, dissimulés sous l'imagination et la poésie. Chacun se retrouvera donc dans cet univers, pour peu qu'il désire s'y plonger, et se laisser emporter par le rythme des vers, et leur intonation profondément musicale.

Pour vous procurer ce livre :
simone.dupraz@orange.fr
editions@uicg.fr

CLUB DE LECTURE

Prochaine rencontre
« Délivre Ensemble » :

Mardi 15 janvier à 17^h00
à la bibliothèque

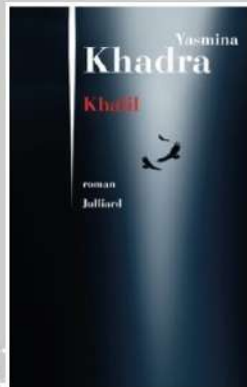
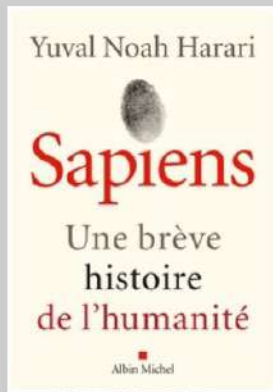
Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture...

N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



COUPS DE CŒUR - AUTOMNE 2018

Bibliothèque de Chapareillan



Coups de Coeur Automne 2018



PROJET DE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN ADOPTÉ

Temps fort de cette rentrée 2018 : l'adoption du projet de territoire du Grésivaudan. Depuis 18 mois, la communauté de communes et ses 46 communes travaillent ensemble sur ce document qui définit les priorités d'actions adaptées aux attentes des habitants et des élus. Il s'agit, dans un contexte institutionnel et financier en mutation, de dessiner le territoire de demain. A quoi ressemble-t-il ?

Avant de se projeter dans le futur, un **diagnostic territorial et institutionnel** a été réalisé auprès des élus communautaires et municipaux ainsi qu'auprès des habitants via un sondage téléphonique. Il s'est également appuyé sur des données socio-économiques :

- Le Grésivaudan est un territoire vieillissant. Il a connu une expansion démographique et économique forte, notamment dans les années 1980 et 2000. Depuis, les arrivées d'habitants se tarissent.

- Sur le volet de l'économie, le nombre d'emplois a explosé avec une part liée à l'emploi productif (industriel) exceptionnelle au regard d'autres territoires mais nettement inférieure à l'économie présente (artisanat, commerce, service à la personne, tourisme...).

- Si le périmètre actuel de la communauté de communes n'est pas remis en cause, il n'empêche que son mode de fonctionnement et la répartition des compétences entre communes et intercommunalité demeurent flous.

- **Enfin et surtout, notre territoire est reconnu pour sa qualité de vie, ses services et ses équipements ainsi que sa proximité avec la métropole grenobloise.** Cette relation n'est pas à sens unique : si près de 20 000 personnes sortent chaque jour du Grésivaudan pour aller travailler dans la Métro, 10 000 viennent chaque jour de la Métro pour travailler dans le Grésivaudan ! C'est en partie ce qui explique la principale attente de nos habitants : **l'amélioration des conditions de mobilité dans le Grésivaudan et avec la Métro.**



Retrouver le projet de territoire du Grésivaudan dans son intégralité sur : www.gresivaudan.fr

FUSION DE COMMUNES



Les communes de Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Bernard du Touvet et Saint-Pancrasse ont dit oui à ce projet de fusion lors de leur conseil municipal respectif du 16 octobre.

Cette commune nouvelle sera baptisée "Plateau des Petites Roches". Ce nom et ce projet de fusion ont fait l'objet de discussions et d'échanges entamés il y a plusieurs mois ainsi que d'une concertation avec les habitants. Ces derniers sont au nombre de 2500, partageant une vraie proximité géographique, culturelle et sociale. Des atouts et intérêts en commun qui ont encouragé les 3 municipalités à se rapprocher davantage pour être plus fortes ensemble.

LE BOIS DE CHARTREUSE OBTIENT LA 1^{ÈRE} AOC BOIS EN FRANCE

Le Bois de Chartreuse vient de recevoir le label AOC /Appellation d'Origine Contrôlée. Concrétisation de plus de 10 ans de travail pour la filière, l'AOC Bois de Chartreuse devient ainsi la première AOC sur le bois en France. Elle représente un gage de qualité pour les professionnels de la construction et pour les particuliers.

Composé de 60 communes situées entre Grenoble, Chambéry et Voiron (Isère et Savoie), le Parc naturel régional de Chartreuse est un massif montagneux composé de 42 840 hectares de forêts produisant du bois de construction de qualité d'où est issu le Bois de Chartreuse. Les professionnels de la filière forêt-bois en Chartreuse, du forestier jusqu'à l'architecte, se sont regroupés au sein du Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse (CIBC). Il a été créé en 2006 à l'initiative du Parc naturel régional de Chartreuse pour porter la demande en reconnaissance en AOC Bois de Chartreuse. Preuve de la portée innovante du projet, le CIBC a obtenu le soutien de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, du Conseil Savoie Mont Blanc, d'ArjoWiggins, de Grenoble Alpes Initiative Active et du Parc de Chartreuse.



Ce comité a animé une dynamique de filière en Chartreuse et permis de mener de nombreux projets collectifs (séchoir bois, offre d'habitations légères de loisirs en Bois...)

LE BOIS DE CHARTREUSE EN QUELQUES CHIFFRES

ETENDUE DE L'AIRE D'APPELLATION :
134 communes
entre l'Isère et la Savoie

ALTITUDE DES FORÊTS :
à partir de 600 m

SURFACE FORESTIÈRE POTENTIELLE :
28 000 hectares

NOMBRE D'ADHÉRENTS DU CIBC :
407

Informations :

Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse
Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc
38380 Saint Pierre de Chartreuse
www.boisdechartreuse.fr

LE GRÉSIVAUDAN DOUBLE LE MONTANT DE SA PRIME AIR BOIS

La Prime Air Bois a vu le jour dans le Grésivaudan en 2015, une démarche collective avec les territoires voisins de Grenoble-Alpes Métropole et du Pays Voironnais. Il s'agit d'un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois, datant d'avant 2002 ou à foyer ouvert, par un dispositif flamme verte 7* ou équivalent. L'aide octroyée est doublée : elle varie désormais entre 1600€ et 2000€ selon les conditions de ressources.

Ce montant doublé est une opportunité pour les habitants qui hésitent à changer leur appareil. Cette prime, cumulée à d'autres aides financières de l'État, notamment le nouveau dispositif « Habiter mieux agilité » de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et le CITE (Crédit d'Impôt sur la Transition Énergétique), permet de réduire de 45% à 75% la facture totale en fonction des revenus du foyer et du prix d'achat de l'appareil de chauffage choisi. Installer un appareil plus performant permet également de faire des économies : passer d'un foyer ouvert à un poêle à bois pour un même usage permet de réduire de 50% sa consommation de bois. Une affaire vite rentabilisée donc !

Renseignements, conseils et retrait du dossier avant achat et travaux :

AGEDEN

☎ : 04 76 14 00 10

www.legresivaudan.fr/chauffagebois

L'ENSEIGNEMENT À CHAPAREILLAN - 1^{ÈRE} PARTIE

Extrait de « Cahier d'histoire » par Mairie de Chapareillan, 2013

L'enseignement à Chapareillan sous l'ancien régime jusqu'à la Révolution

En avril 1620, est « *sepulturé* » Guillaume Brutel qui fut « *mestre d'écriture pour sustenir la jeunesse* ». C'est le premier maître d'école connu de Chapareillan.

Au fil des registres paroissiaux, apparaissent Claude Cornier dit Lacroix, en 1629-1630, Julien Ricoulleau, originaire du Poitou, en 1680-1681, Jean Mermet, d'une famille de Chapareillan où il meurt en 1712 : quelques rares traces qui ne laissent rien deviner ni de leur métier, ni des conditions dans lesquelles ils l'exercent...

En 1673, lors d'une visite pastorale, l'évêque note que la moitié de la maison curiale de la Ville est ruinée, n'étant pas habitée par le curé ; l'autre partie, utilisée pour faire l'école menace ruine.

Au XVIII^e siècle, la communauté qui ne possède pas de locaux, pas même de maison commune, commence à se préoccuper de l'enseignement. Si elle ne les finance pas toujours, elle cherche toutefois à faire venir sur son territoire des régents d'école pour des durées variables.

Ainsi, en 1717, Pierre Sestier, maître d'école, reçoit 50 livres pour gages et salaires.

En 1733, d'après la visite pastorale de Mgr Jean de Caulet, « la paroisse compte environ 1200 âmes et la fréquentation des sacrements est satisfaisante. On trouve deux sages-femmes peu instruites et presque sans expérience ainsi que trois ou quatre personnes qui se mêlent d'enseigner la jeunesse des deux sexes mais y réussissent mal. »

La Révolution et l'Empire (1789-1815)

A Chapareillan, comme en France, pendant toute cette période, il n'y a guère



d'enseignement pour les filles.

La commune, créée en 1790 par la réunion des deux paroisses de Bellecombe et Chapareillan, choisit un nouveau maître d'école pour 1791, André Ferragte, qui enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

En 1802, le maire déclare deux instituteurs ; Claude Coutavoz et Pierre Pinchinat, non rétribués par la commune. Chapareillan n'a toujours pas d'institutrice pour les filles.

Sous la Restauration (1815-1830)

Le XIX^e siècle sera, avec difficultés, celui de la marche vers l'école laïque, gratuite et obligatoire.

Afin de développer l'instruction primaire, on introduit les méthodes britanniques d'enseignement mutuel qui donnent à certains élèves plus instruits un rôle de moniteurs chargés de relayer l'enseignement auprès de leurs condisciples. C'est une pratique nécessaire lorsque les élèves sont nombreux

(jusqu'à quatre-vingt voire cent élèves par classe sous la responsabilité d'un seul maître).

On pratique également l'enseignement simultané en regroupant les élèves par niveau, ce qui deviendra la norme.

Depuis le début des années 1820 à Chapareillan, Jean-Louis Lionne pratique l'enseignement mutuel. Mais en 1824, sur ordre de l'évêque relayé par le curé, l'instituteur doit abandonner cette méthode au profit de l'enseignement simultané promu par l'Église.

La monarchie de Juillet (1830-1848)

Prenant conscience de la nécessité d'éduquer les Français au moment où la Grande-Bretagne entreprend sa révolution industrielle, la monarchie de Juillet, par la loi du 28 juin 1833, dite loi « Guizot », crée au moins une école primaire dans chaque commune.

Les congrégations féminines vont activement se vouer à l'éducation des filles qui sont les laissées pour compte du système éducatif. Les écoles primaires facultatives de filles ne sont envisagées qu'en 1836. Elles deviendront obligatoires en 1850 pour les communes de plus de 800 habitants.

A Chapareillan, le système éducatif se structure petit à petit. A côté de l'école « communale », on trouve des écoles privées. La gratuité est instaurée pour les indigents et la commune assure le salaire de l'instituteur pour les élèves nécessiteux.

En novembre et décembre 1835, deux instituteurs sont nommés : Jules Rochas à Chapareillan et François Falcon à Bellecombe. Tous deux exerceront pendant plus de trente ans.



L'enseignement simultané sous l'Ancien Régime.